

**Coûts** — Indiquer le montant total des dépenses qu'exige l'acquisition de cette technique, le montant de l'appui financier demandé aux termes du PAT et la source de financement du reste des coûts. Expliquer pourquoi l'aide financière du PAT est requise et pourquoi les budgets existants ne permettent pas d'appuyer l'activité proposée.

Pour les projets de recherche et développement menés en collaboration et les visites de travail de longue durée, une annexe à la proposition doit contenir des renseignements sur la gestion de l'activité, y compris un organigramme, le *curriculum vitae* de chaque participant, le plus récent état financier ou rapport annuel de l'organisme et toute documentation utile montrant sa capacité à mener le projet à bien.

### **Critères d'évaluation des propositions**

Les propositions pour lesquelles on demande une aide financière aux termes du PAT seront évaluées en fonction:

- des possibilités qu'elles offrent d'acquérir les compétences techniques et les connaissances nécessaires pour développer ou créer des produits ou des procédés nouveaux ou améliorés au Canada;
- de leur potentiel de retombées économiques au Canada;
- de la capacité des requérants à utiliser la technique ou à l'adapter de façon qu'elle réponde aux besoins du Canada;
- du caractère nouveau au Canada de la technique recherchée.